

Burkina Faso

Unité - Progrès - Justice



**PREMIERE CONFERENCE DES ETATS PARTIES AU
TRAITE SUR LE COMMERCE DES ARMES**

24 au 27 août 2015 à Cancun (Mexique)

Déclaration du Burkina Faso

Excellence Monsieur le Président,

Distingués délégués,

Je voudrais, au nom de la délégation du Burkina Faso, vous adresser nos vives félicitations pour la manière avec laquelle vous présidez la présente réunion des Etats parties au Traité sur le Commerce des Armes (TCA).

Mes félicitations vont également à l'endroit des membres du bureau et du secrétariat provisoire. La délégation du Burkina Faso tient à vous assurer de sa pleine coopération dans l'accomplissement de votre mandat et souhaite un plein succès à nos travaux.

Je m'en voudrais de ne pas traduire singulièrement ma reconnaissance et mes vifs remerciements aux autorités mexicaines ainsi qu'au peuple mexicain pour l'accueil chaleureux dont a bénéficié ma délégation et moi-même.

C'est un grand honneur et une immense joie pour nous de prendre part à cette importante Conférence et de partager avec les autres Etats parties ainsi que les organisations internationales et non gouvernementales, nos vues sur la mise en œuvre du Traité sur le Commerce des Armes.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Le TCA constitue le premier **traité sur les armes à obtenir en un temps record un si grand nombre de ratifications** et à entrer en vigueur en si peu de temps. Cette situation résulte d'une prise de conscience collective de la communauté internationale de la nécessité de réguler au plan international la vente et la circulation des armes conventionnelles. ceci au regard des dégâts causés par les armes dont la circulation échappe à tout contrôle officiel national ou international et du nombre sans cesse croissant des victimes de la criminalité et du terrorisme, conséquences de la disponibilité des armes illégalement acquises.

Nous nous réjouissons de ce premier grand pas dans la mise en œuvre du TCA car cette conférence aplanit nos inquiétudes notamment, celles liées à l'impuissance des Etats pris individuellement dans la lutte contre le trafic illicite des armes et aux nombreuses crises causées par ce trafic illicite.

Monsieur le Président,

Distingués délégués,

Avant l'adoption et l'entrée en vigueur du TCA, le Burkina Faso s'était déjà impliqué dans la lutte contre le trafic illicite des armes. La création de la Haute Autorité de Contrôle des Importations d'Armes et de leur Utilisation (HACIAU) et de la Commission Nationale de Lutte contre la Prolifération des Armes Légères (CNLPAL), respectivement le 24 Janvier 2001 et le 25 Avril 2001, marque la volonté de notre pays de soumettre au contrôle de la communauté internationale, notamment des Nations Unies, toutes ses importations d'armes, de prendre toutes les mesures pour disposer de documents d'importation fiables et authentiques. Le Burkina Faso a ainsi mis en place un système unique en son genre de transfert des armes avec la création de la HACIAU dont le président est son Excellence le premier Ministre chef du Gouvernement. Son expérience est donc unique dans la sous région ouest africaine et peut être partagé. La HACIAU et la CNLPAL, en plus des missions qui leur sont confiées particulièrement, le contrôle des importations d'armes, la délivrance des documents et le suivi de leur utilisation, participent, en collaboration avec les institutions internationales et les organisations de la société civile à la sensibilisation de l'opinion publique sur la nécessité de lutter contre le trafic illicite des armes et ses méfaits.

Les efforts de notre pays ont été couronnés par la signature le 03 juin 2013 et la ratification un an plus tard du TCA.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Le trafic illicite des armes constitue une menace pour tous les Etats du monde. En Afrique subsaharienne, ce commerce fragilise les équilibres régionaux, renforce la corruption et alimente les réseaux de criminalités organisés et de terrorismes qui sapent les multiples efforts de développement de nos pays. Subséquemment, il faut le souligner, ce commerce illicite est également la conséquence des conflits armés qui n'ont pas été suivis d'opérations efficaces de désarmement.

L'adoption du TCA et son entrée en vigueur le 24 décembre 2014 peut être considérés comme une avancée notable dans le processus de désarmement international, en ce sens que sa mise en œuvre permettra de mettre en place un dispositif transparent et efficace qui met l'accent sur des dispositions juridiquement contraignantes, fondées sur les réalités actuelles de l'industrie de la défense et la préservation de la paix internationale.

Notre pays est convaincu qu'il peut exister un commerce légitime des armes reconnu et respecté par les parties au Traité. Le Traité ne s'oppose d'ailleurs pas au droit de tout Etat souverain de s'armer légitimement en vue de défendre son intégrité territoriale et ses citoyens. Toutefois, la préservation de la paix internationale doit être un impératif absolu.

Monsieur le Président,

Distingués délégués,

Notre pays est fier d'avoir ratifié le TCA et d'avoir pris part à toutes les étapes qui ont abouti à cet objectif, car il partage la volonté de la communauté internationale de prévenir, de lutter contre le commerce illicite des armes et d'empêcher une utilisation non légitime de ces armes.

C'est pourquoi nous félicitons les pays qui ont déjà ratifié le TCA et appelons ceux qui ne l'ont pas encore fait, à y adhérer car la lutte contre le commerce illicite des armes ne saurait être l'apanage d'un seul ou d'un groupe d'Etats. Nous appelons également la société civile internationale à plus de vigilance et encourageons toutes les parties prenantes à une synergie d'action pour une mise en œuvre efficace de ce Traité.

Pour finir, Excellence Monsieur le Président, le Burkina Faso accorde un intérêt à l'ordre à la présente conférence des Etats Parties qui délibérer sur les règles de procédures de la Conférence, des organes du TCA et la désignation d'un responsable du secrétariat, es règles de procédures financières et les différents rapports à soumettre au secrétariat.

Enfin je renouvelle ma profonde gratitude et les chaleureuses félicitations de ma délégation, pour la parfaite organisation de cette Conférence et souhaiter un plein succès à nos travaux.

Je vous remercie

Colonel Major ZERBO Dibana

Chef de la délégation